



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 14/06/2023
Reçu en préfecture le 14/06/2023
Publié le
ID : 057-245700695-20230531-B20230530_8_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-trois, le trente mai à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le vingt-deux mai sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Étaient présents :

M. Michel PAQUET,
Mme Rachel ZIROVNIK, M. Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA (*arrivée au point 9*), MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET

Absent avec procuration : ./.

Absents excusés : Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Michel HERGAT

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 7
Nombre de votants : 7

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, DST, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service communication,

Était absente excusée : Katia PEPPOLONI, Chargée de mission



8. Objet : Action de communication - Attribution d'une subvention à l'Association le Guidon Solidaire

L'inauguration officielle du terrain Street Workout communautaire a eu lieu le mercredi 26 avril 2023 sur le site de l'espace aquatique Cap Vert à Breistroff-la-Grande.

Il s'agit du premier parc d'une série de 9, qui seront installés entre 2023 et 2025 sur le territoire communautaire. En effet, la Communauté de Communes de Cattenom et Environs souhaite proposer un maillage complet du territoire, dans une logique d'accessibilité pour tous, axe fort de la politique sportive communautaire.

Ainsi, 8 autres parcs seront réalisés sur le ban communal de Contz-les-Bains, Hettange-Grande, Mondorff, Volmerange-les-Mines, Zoufftgen, Cattenom, Gavisse et Basse-Rentgen.

Lors de ce moment protocolaire, les sportifs de l'association Le Guidon Solidaire de la Commune d'Apach ont effectué une démonstration, sur les différents agrès de cette toute nouvelle activité.

En conséquence, le Président de l'association a sollicité la CCCE pour une subvention de 100 € pour la prestation effectuée lors de cette inauguration.

Considérant cet exposé,

Il est demandé au Bureau Communautaire :

- de répondre favorablement à la sollicitation de l'Association Le Guidon Solidaire en attribuant une subvention de 100 € sur la ligne budgétaire 6574 du budget communication,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 7
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 31 mai 2023

Le Président,

Michel PAQUET

